



Service des affaires communes

N/Réf. : SAC/Commissions/CE/PV/2016/Rel concl 17-06-16/CG

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DU CONSEIL D'ÉCOLE du vendredi 17 juin 2016

Le conseil d'école donne un avis favorable au budget rectificatif n°1.

Le conseil d'école donne un avis favorable à la liste d'intervenants extérieurs qui sera soumise au conseil académique de l'université.

Le conseil d'école donne un avis favorable au dossier d'accréditation de l'ESPE (vague B – 2017) qui sera soumis aux instances universitaires des deux universités.

Le conseil d'école donne un avis favorable à la création du DU « Enseigner dans un Etablissement Français à l'Etranger » (EEFE) qui sera soumise à la CFVU de l'université.

Le conseil d'école donne un avis favorable aux frais de formation du DU « Enseigner dans le supérieur » et du DU « Enseigner dans un Etablissement Français à l'Etranger » (EEFE) qui seront soumis au conseil d'administration de l'université.

Le conseil d'école élit à l'unanimité un représentant suppléant de l'ESPE au conseil du service CLASS (Culture, Loisirs, Action Sociale, Sport).

Concernant la politique de recrutement 2016-2017 et notamment les personnels IATSS du site de Chamalières, le conseil d'école adopte à l'unanimité moins deux abstentions, le vœu que les moyens perdurent au sein de l'ESPE pour pouvoir assurer l'entretien des locaux.